

Image not found or type unknown



Crédit de financement pour panneaux solaires

Par **Crazyvince**, le **25/07/2015** à **13:25**

Bonjour,

J'ai un crédit de € 30'000.-- contracté auprès de Sofemo en 2012 pour financer une installation photovoltaic vendue par Conseil eco génération. A ce jour, l'installation ne fonctionne pas correctement. Le rendement ne permet pas un auto financement, comme cela avait été promis. Je n'ai pas souvenir d'avoir signé un papier indiquant la fin des travaux et libérant le paiement par Sofemo.

Puis-je me retourner contre cette organisme de crédit ?

Si oui, que puis je espérer en terme de résultat et de chance de gagner ?

Merci pour votre aide.